



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-98254>

Département(s) de publication : **974**

Annonce n° **25-98254**

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-97543

Mis en ligne sur le site [www.boamp.fr](http://www.boamp.fr) le 02/09/2025

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Commune de Saint-Joseph - Service de la Commande Publique

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 21974012300019

**Ville** : Saint-Joseph

**Code postal** : 97480

**Groupelement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 974

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Aménagement d'un parc paysager de loisirs multigénérationnels et inclusifs à la Cayenne sur la commune de Saint-Joseph (RELANCE)

**Type de marché** : Travaux

### Section 4 - Informations rectificatives

- Section 6: Informations complémentaires Visite obligatoire: OUI Autres informations complémentaires: VISITE SUR SITE:La visite du site est obligatoire pour permettre aux candidats d'apprécier à leur juste valeur les contraintes de site et d'en avoir une parfaite connaissance conformément au cahier des clauses techniques particulières (CCTP) et est à libre initiative du candidat. Afin d'effectuer la visite sur site, chaque candidat est invité à prendre attache auprès de la direction de la superstructure par courriel à l'adresse suivante : [superstructures@saintjoseph.re](mailto:superstructures@saintjoseph.re) Les prises de rendez-vous se feront uniquement par courriel. La visite sur site fera l'objet de la remise d'une attestation de visite par les agents de la direction. Cette attestation devra être remise dans le pli en tant que pièce de la candidature (article 4.1.1. A. du règlement de consultation)

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/09/2025